



“ Pourquoi les prix ne remonteront pas ? ”

Le dernier numéro de *Réussir Vigne* met en avant la pénurie de volume sur le marché mondial du vin. Cette situation dure cependant depuis le début des années 2000. L'OIV estime qu'en douze ans, il manque six millions d'hectolitres pour équilibrer la production avec la consommation et l'utilisation du vin (pour les vinaigres et alcools). Seules deux campagnes ont été largement excédentaires (2000 et 2004), trois proches de l'équilibre (2001, 2005 et 2006), les sept autres présentant un solde très déficitaires.

Et la tendance ne cesse de se creuser : depuis 2007, aucune campagne n'a été surproductrice et le manque dépasse 57 millions d'hectolitres ! Sur cette période, le marché d'exportation a bondi de 15,25 % gagnant 13,7 millions d'hectolitres.

Or, pendant ce temps, les cours du vrac comme les prix départ propriété n'ont pas progressé en France : ainsi le cours du bordeaux rouge qui s'élevait à 967 € le tonneau en 2007, s'établit à 902 € en 2011 (- 6,7 %).

On assiste donc à un découplage des prix et des volumes, de cet ancien équilibre de l'offre et de la demande. Le vin n'est plus un produit alimentaire qui, comme le blé, subit les aléas climatiques, les soubresauts de la production agricole. Le vin est un plaisir, un bien culturel qui concurrence, à travers les repas entre amis, la convivialité ; le théâtre ou le cinéma.

En temps de crise, ces produits accessibles restent des valeurs refuges. Mais leur absence, leur manque ne posent pas de problème, et donc ne tendent pas le marché. De plus, la prédominance des vins français est terminée : leader ou co-leader du marché jusqu'en 2004, la France a décroché de la croissance mondiale depuis. Entre 2007 et 2012, l'Italie a gagné près de six millions d'hectolitres à l'export, l'Espagne plus de sept quand la France en a perdu 1,2. Plus personne n'attend les vins français pour servir le marché mondial ; de nouveaux opérateurs (Chine, Nouvelle-Zélande, Bulgarie...) tapent à la porte pour croquer une partie de l'énorme gâteau. On ne retrouvera donc pas une hausse des prix automatique et les actions sur l'amont préconisées en page 23 du *Réussir Vigne* 189 (négociateur des acomptes, financement des vins non retirés, VSIG...) n'y changeront rien. Pour peser sur les prix, il faut retrouver les parts de marchés perdues (23 % en 2001, 14 % aujourd'hui) car paradoxalement, c'est la pression des volumes offerts qui permettra de doper les prix.

FABRICE CHAUDIER, NÉMÉSIS CONSEIL

ÉDITO

Sur tous les fronts

2012 restera certainement dans les mémoires comme la plus petite récolte depuis au moins 40 ans : seulement 40,6 millions d'hectolitres ont été vendangés, selon le ministère de l'Agriculture qui a revu à la baisse d'environ 2 millions d'hectolitres ses estimations de septembre. Mais 2012 restera aussi dans les mémoires à travers les différentes batailles menées par la production. En premier lieu, bien

sûr, les droits de plantation. Un vent d'ouverture souffle sur le sujet et les producteurs européens commencent à entrevoir la possibilité que soit prorogé un système de gestion des plantations pour les années à venir. L'expansion erratique du vignoble, tant redouté, n'aura probablement pas lieu. Les producteurs français ont dû aussi lever leur bouclier pour défendre deux mentions, « clos » et « châteaux », chères à la tradition viticole française que les producteurs américains veulent pouvoir utiliser sur le sol européen.

Le dossier est délicat et la Commission a ajourné sa décision. Mais elle subit une pression appuyée des professionnels français, pour qui l'octroi de ces mentions traditionnelles aux vins américains est un mensonge fait aux consommateurs. Enfin, un coup est parti de manière plutôt inat-



DR

● Marion Ivaldi, rédactrice en chef

Les producteurs français ont dû lever leur bouclier pour défendre les mentions " clos " et " châteaux "

tendue du gouvernement. Alors que tout le monde craignait que la fiscalité des vins soit remise sur la selette, c'est la fiscalité sur l'emploi des saisonniers agricoles qui a été remise en cause. La loi de finance 2013 proposait en effet de supprimer le dispositif d'exonération de charges patronales sur l'emploi des saisonniers agricoles. Les producteurs se sont mobilisés pour défendre ce dispositif pourtant favorable à l'emploi. Rappelons que la viticulture emploie 33 % des saisonniers agricoles...

LA RÉDACTION

- Marion Ivaldi, rédactrice en chef. Tél. 01 42 56 61 42
Mail : m.ivaldi@reussir.fr
- Claudine Galbrun, rédactrice. Tél. 05 65 34 92 04
Mail : c.galbrun@reussir.fr
- Magali-Eve Koralewski, rédactrice. Tél. 04 89 60 62 46
Mail : m.koralewski@reussir.fr
- Ludovic Vimond, rédacteur. Tél. 02 31 35 77 06
Mail : l.vimond@reussir.fr
- Gérard Deloison, secrétaire de rédaction. Tél. 02 31 35 87 24
Mail : g.deloison@reussir.fr